

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISANT LE 1er ET LE 3me JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA LE 15 NOVEMBRE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 1er Novembre 1860.

No. 21.

SOMMAIRE:—Chronique de la quinzaine.—Séance du Cabinet de Lecture paroissial.—M. Cherrier C. R.—Phon. M. P. J. O. Chauveau.—Lecture de M. Rameau sur la race française en Amérique.—Châteaubriand et le Cardinal Fesch.—Guérisons obtenues par l'intercession de N. D. de Pitié.—Extrait d'une lettre de Mgr. l'Evêque de Montréal.—Boissons.—Un mystérieux guérisseur, qui n'avait pour tout remède que de l'eau.—Pie IX et la jeune esclave.—La force d'un serment, ou le digne émule de Cambronne.—La Tabatière d'or, ou dévouement pour les parents.—Dons en livres faits à la Bibliothèque du Cabinet de Lecture.

La fin de la lecture du Rév. Messire Billon, sur l'HISTOIRE DE L'ELECTRICITE, paraîtra au prochain numéro.

Chronique de la Quinzaine.

SOMMAIRE.—La Révolution et le St.-Siège.—Mandement de Mgr. de Nantes.—Réaction du parti libéral.—La *Revue des Deux-Mondes*.—Le mois de Novembre.—*Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur*.

La Révolution est donc bien mal inspirée ! Elle poursuit sa course à pas rapides, mais il y a dans sa direction un défaut capital qui lui portera malheur.

Elle a le champ libre dans le monde entier, elle est acclamée, préconisée partout ; les organes principaux de l'opinion publique l'encensent et lui préparent les voies.

Elle peut parcourir maintenant bien des contrées où elle ne trouvera ni opposants, ni adversaires, ni contradicteurs ; mais aussi pourquoi ne sait-elle pas mieux diriger son parcours et que s'en va-t-elle faire contre cette pierre mystérieuse et sacrée dont il est écrit que *quiconque se jettera sur elle sera brisé* ?

N'est-ce donc pas assez d'enseignements, de menaces, d'exemples funestes et d'expériences personnelles ?

Des promesses infaillibles ont été faites à cette Eglise, nul n'ose les révoquer en doute, la suite des siècles ne nous montre pas autre chose que des Souverainetés brisées, des dynasties anéanties pour avoir voulu entrer en lutte avec ce principe d'autorité. Et elle, la révolution qui se vante d'inaugurer un ordre de chose plus digne et plus intelligent, plus pur et

plus prévoyant, comment va-t-elle donc tomber dans un tel piège ?

On le lui dit, elle n'écoute pas ; on le lui crie, elle poursuit sa course ; on lui rappelle ses essais déjà tentés si funestes, et dont elle doit se rappeler les suites, mais elle poursuit ce but désespéré où elle doit encore une fois se perdre et se briser.

Le monde, ému un instant par la suite inopinée de tant d'événements, reviendra à ces principes éternels de vérité et de justice qui finissent toujours par prévaloir et que Mgr. l'Evêque de Nantes rappelle dans une dernière *Instruction*, remplie de hauts et touchants enseignements.

La force, dit-il, ne constitue pas le droit.

Le succès ne justifie rien.

La trahison et la perfidie sont de mauvais appuis d'un trône.

Les Rois et les puissants ont un juge au Ciel qu'on n'appaise pas, en appelant la violence contre le faible, raison d'Etat.

Dieu est patient parce qu'il est éternel.

L'Eglise est immortelle, elle poursuivra sa route à travers les persécutions, comme au milieu des triomphes, parmi les empires détruits et les dynasties oubliées.

Voilà ce qui nous est enseigné par la foi, comme par la considération des siècles passés, mais voilà aussi ce dont nous pouvons voir des signes avant-coureurs, dans un revirement notoire des esprits qui se prononcent tous les jours plus nombreux et plus véhéments, en faveur des droits méconnus du Souverain Pontife.

Un des signes remarquables de ce changement se voit en ce moment dans l'attitude nouvelle, prise par un organe des plus influents, *La Revue des Deux-Mondes*, qui certes n'est pas suspecte de partialité en faveur du parti catholique.

Jusqu'à là elle semblait osciller entre la justice et les faits accomplis ; elle ne s'inquiétait pas outre mesure de la situation fâcheuse faite au Souverain

Pontife, elle montrait une confiance assez grande dans les interventions des nouveaux réformateurs de l'ordre politique ; mais actuellement elle revient sur ses premières données, et même elle erie l'alarme avec une force et une puissance qui montrent qu'elle voit enfin dans la violence faite au Souverain Pontife une menace des plus redoutables pour la société toute entière.

C'est ainsi que M. Eugène Forcade, rédacteur distingué du *bulletin politique* de la *Revue*, présente la question, et il la traite avec une force, avec une verve et une vigueur qui fait dire à l'*Ami de la Religion* qu'il s'était montré en cette circonstance *l'interprète le plus éloquent des honnêtes gens*.

Après avoir stigmatisé l'iniquité de la politique piémontaise, il fait appel aux sentiments français, si blessés dans les derniers événements.

“ On fait métier, dans certains journaux, de sacrifier, au premier caporal piémontais venu, une réputation si chère à l'élite de notre armée. Que doivent sentir devant un si honteux spectacle ceux qui, au terrible assaut de Constantine, où le général de Lamoricière conduisit la première colonne d'attaque, le virent disparaître dans l'explosion de la mine ? Un grand soldat de notre temps, un homme qui est allé chercher la mort en Crimée, un nom cher aussi à notre armée, Ayraud de la Tour-du-Pin, a raconté lui-même cette glorieuse journée dans un des plus beaux récits de guerre que nous ayons lus et qu'il est consolant de relire encore.

“ Que doivent penser ceux qui commandèrent avec lui, ceux qui servirent sous lui à la bataille d'Isly ? Qu'éprouvent enfin ceux qui n'ont pas oublié que dans nos horribles combats de juin 1848,—le seul jour où, si la société, comme on l'a dit plus tard, a jamais eu besoin d'être sauvée, elle l'a été réellement,—ce jour-là, l'homme qui, au milieu de tant de généraux mortellement frappés, a conduit avec le général Cavagnac, la défense de la société est le général Lamoricière. Mais l'opinion vraie d'un pays, celle qui compte et avec laquelle il faut compter, celle qui est la véritable et permanente conscience d'une nation, n'oublie pas les honnêtes services, les gloires pures, les nobles fraternités d'armes, cette sorte de parenté qui unit les enfants d'une même patrie, et qu'on ressent dans tous les fibres de son cœur à la vue d'un citoyen illustre qui s'est exposé avec abnégation et par devoir aux insultes de la fortune.

“ Nous plaignons le Piémont d'avoir cherché lui-même l'occasion de réveiller et de blesser en France de tels sentiments.”

Plus loin, l'habile écrivain montre l'injure essayée par la France dans l'invasion des Etats Pontificaux par l'armée piémontaise, et cela avec une vigueur qui aura, nous l'espérons, de l'écho dans un pays si sensible au point d'honneur.

“ Le drapeau français est à Rome, il y est comme un symbole d'alliance et de protection étendu sur

“ le Gouvernement Pontifical. Cherchera-t-on à restreindre la portée de cette alliance et de cette protection par des distinctions et des réserves ? On le pouvait tant que le pouvoir pontifical n'était pas violé par une agression étrangère ; on le pouvait même si l'autorité du Pape sur ses Provinces eut été attaquée victorieusement par les populations indigènes : nous pouvions dire alors que nous ne pouvions intervenir dans toutes les querelles qui s'élèveraient entre le Pape et ses sujets ; mais devant un ennemi extérieur, ces distinctions et ces réserves sont-elles encore possibles ? Nous, FRANCE, tandis que nous sommes dans la capitale d'un ami que nous protégeons, pouvons-nous honorablement permettre à un étranger d'entrer sur le territoire de cet ami pour se l'approprier.

“ Si cette situation se reproduisait ailleurs qu'à Rome, pourrait-il y avoir le moindre doute sur le parti que la France devrait prendre ? Si nous étions à Bruxelles, en amis et en protecteurs, pourrions-nous souffrir qu'un corps hollandais ou qu'une armée prussienne vint occuper et démembrer sous nos yeux la Belgique ? Si nous avions des troupes à Turin, et qu'une armée autrichienne vint, sans provocation, s'abattre sur la Lombardie, croirions-nous satisfaire à notre dignité, en disant : Nous ne permettrons pas aux Autrichiens de chasser le Roi de sa capitale, et en les laissant occuper les provinces.

“ Il suffit de poser de telles hypothèses pour montrer la nature de l'embarras que les *Piémontais* allèguent, ou que l'on présente en leur nom.”

Du reste, nous citons ces fragments, non-seulement comme expression heureuse d'un sentiment généreux, mais aussi comme témoignage de l'opinion en France.

L'influence de la *Revue des Deux-Mondes*, le soin particulier apporté à sa rédaction, la position qu'elle occupe dans le monde lettré, le public instruit auquel elle s'adresse et qu'elle représente, tout contribue à nous montrer qu'elle peut être la *portée d'un pareil manifeste politique*.

Le bien peut donc sortir maintenant de l'excès du mal.

Les journaux nous ont apporté de nouveaux détails, parmi lesquels nous voyons les circonstances glorieuses de la mort héroïque du général de Pimodan.

Rien de plus beau dans l'histoire des martyrs. Le général marchait en tête de sa troupe, lorsqu'il vit se démasquer seize pièces d'artillerie qui, du haut d'un mamelon, vomissaient la mitraille sur ses gens déjà criblés par les balles des tirailleurs embusqués dans les haies.

Le général reçut d'abord une balle dans le visage, *ce n'est rien*, s'écria-t-il, *mes enfants, en avant*. Il reçut ensuite une balle au bras droit qui se brisa, il reprit aussitôt son épée de la main gauche, et, poussant son cheval, il s'écria encore d'une voix ferme, *en avant*. Une troisième balle l'atteignit alors à la jambe, il resta inébranlable sur son cheval qu'il lançait

en disant : *Dieu est avec nous, mes enfants, en avant.*

Mais peu après, un boulet le prenant au milieu du corps, il tomba..... Dieu était avec lui.

Des services ont été célébrés dans tous les diocèses de France.

À Rome, le général de Goyon avec ses officiers a assisté à celui qui a eu lieu à l'Eglise où l'on a déposé le glorieux mort.

Voici l'inscription que l'on avait mise sur l'une des principales Eglises de Rome, elle est digne de celui qu'elle célèbre :

*Georgio de Pimodan,
Viro nobilissimo,
Duci fortissimo,
Quem pro Sede Apostolica,
Magnæ Animæ prodigum
Catholicus Orbis luget,
PIUS IX, PONT. MAX.
Suo et Romanæ Ecclesiæ nomine
Solemne funus
Tantæ virtutis et pietatis debitum
Merens persolvit.*

*A George de Pimodan,
Homme très-noble,
Général très-courageux,
Prodigue de sa grande âme
Que le monde catholique pleure
PIE IX, en son nom et au nom de l'Eglise Romaine,
Accomplit, gémissant, des funérailles solennelles,
Dues à tant de vertus et à tant de piété.*

Nous sommes entrés dans le mois consacré aux morts. L'Eglise qui a des consolations pour toutes les douleurs n'oublie pas ces âmes souffrantes qui ont droit aux sympathies de la terre. Elle prend ses vêtements de deuil ; elle fait sonner les glas funèbres ; elle élève vers le ciel ses chants suppliants, et partout elle invite les fidèles à songer à ceux qui ne sont plus.

Nous répondrons à ses invitations pressantes, nous n'oublierons pas tant d'existences moissonnées cette année. — *Nous nous souviendrons de ces morts glorieux qui viennent de ravir notre admiration.*

Et en ce moment, nous aimerons à relire et à méditer ces lignes touchantes écrites par une plume si célèbre, et qui a eu de si nobles et de si magnifiques inspirations. Qu'il nous soit donc permis de les reproduire dans ces pages consacrées aux grands enseignements de la religion.

HEUREUX LES MORTS QUI MEURENT DANS LE SEIGNEUR.

Ils ont aussi passé sur la terre, ils ont descendu le fleuve des temps. On entendit leurs voix sur ces bords et puis l'on entendit plus rien.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Pendant qu'ils passaient, mille ombres vaines se présentèrent à leurs regards ; le monde que le Christ

a maudit, leur montra ses grandeurs, ses richesses, ses voluptés ; ils les virent et soudain ils ne voient plus que l'éternité.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Semblable à un rayon d'en haut, une croix dans le lointain apparaissait pour guider leur course ; mais tous ne la regardaient pas !

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Il y en avait qui disaient : qu'est-ce que ces flots qui nous emportent ? y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ? Nous ne le savons pas, nul ne le sait, et comme ils disaient ces choses, les rives s'évanouissaient.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Il y en avait aussi qui semblaient, dans un recueillement profond, écouter une parole, et puis l'œil fixé sur le couchant, tout-à-coup ils cherchaient une aurore invisible et un jour qui ne finit jamais.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Entraînés pèle-mêle, jeunes, vieux, tous disparaissaient, tel que le vaisseau que chasse la tempête. On compterait plutôt le sable de la mer que le nombre de ceux qui se hâtaient de passer.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Ceux qui les virent ont raconté qu'une grande tristesse était dans leur cœur. L'angoisse soulevait leur poitrine, et, comme fatigués du travail de vivre, levant les yeux au Ciel, ils pleuraient.

Où sont-ils, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Mais des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élevaient incessamment. L'une dit : *Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur, Seigneur, écoutez mes gémissements ! prêtez l'oreille à ma prière.*

Si vous scrutez mes iniquités, qui soutiendra vos regards ?

Mais près de vous est la miséricorde et une rédemption immense.

Et l'autre : " nous vous louons, ô Dieu, nous vous bénissons : saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées ! La terre et les cieux sont remplis de votre gloire, et bientôt nous aussi, nous irons là d'où partent ces plaintes ou ces chants de triomphe !

Où serons-nous, qui nous le dira ?

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

L'ABBÉ DE LA MENNAIS.

Cabinet de Lecture Paroissial.

Séance de Mardi, 23 Octobre 1860.

COMPTE-RENDU.

Les auditeurs accoutumés des séances du *Cabinet de Lecture* conserveront bon souvenir de la séance du 23 octobre dernier. L'assistance était considérable ; toute la salle était remplie et les principaux citoyens étaient présents. Les honorables MM. Cherrier, P. J. O. Chauveau et Loranger ont bien voulu se faire les interprètes des sentiments de l'assistance ainsi que de toute la population Canadienne auprès de l'auteur estimable et distingué de la *France aux Colonies*.

Ces messieurs ont remercié M. Rameau de toute sa sympathie et de ses travaux infatigables, entrepris pour faire connaître à la France ses enfants de l'Amérique.

Malgré les distances, malgré les événements accomplis depuis un siècle, malgré les changements de domination et les modifications qui ont pu survenir dans les gouvernements respectifs, lorsque, entre deux peuples d'origine commune, on reste unis par le cœur, unis par une même foi, par des lois et des mœurs semblables, on peut s'aider d'aussi près dans les grands travaux de la civilisation que si l'on habitait dans la même contrée et sous la même administration gouvernementale et politique.

Voilà ce que M. Rameau a voulu ayant tout apprendre à son pays, qui l'a peut-être un peu oublié, et voilà ce qu'il trouve vivant dans le cœur des descendants de la France, ainsi que nous le témoignent les applaudissements qui l'ont accueilli mardi, 23 octobre, au *Cabinet de Lecture*, le succès qu'a trouvé son livre en cette contrée, enfin, l'ovation si honorable et si flatteuse qui lui a été faite mardi, 30 octobre, au banquet donné par l'Institut Canadien-Français.

Nous laissons parler maintenant les orateurs : M. Cherrier, C. R., a pris d'abord la parole pour présenter M. Rameau à l'assemblée :

M. le Supérieur, Messieurs et Mesdames,

“ Qu'il me soit permis, comme membre de l'Association du *Cabinet de Lecture Paroissial*, d'exprimer le sentiment de satisfaction que j'éprouve, et que, sans doute, vous partagez tous avec moi, en voyant nos séances recommencer sous les auspices d'un Ecrivain distingué, qui veut bien honorer celle-ci de sa présence, et consent même à lui prêter l'éclat de son talent. En donnant une attention sérieuse au développement rapide de notre race sur ce continent, cet écrivain s'est acquis de justes titres à la reconnaissance de tous ceux qui, comme nous, ont foi dans l'avenir de cette race, et dans la nationalité du Bas-Canada.

Relégués dans un coin éloigné du globe, séparés de la grande nation qui nous avait donné l'existence comme peuple, engagés dans des luttes incessantes pour conserver ce qu'un peuple ne peut abandonner sans se

rendre coupable de suicide; je veux dire sa langue, ses lois, ses institutions et ses traditions, nous avons été longtemps un objet d'indifférence pour les européens, pour ceux même qu'une communauté d'origine, de langage, de mœurs et de religion devait rendre attentifs à ce qui se passait en Canada. Et cependant on n'avait assurément aucun reproche à faire aux colons de la Nouvelle-France. N'avaient-ils pas combattu vaillamment les combats de la mère-patrie? N'avaient-ils pas honoré à l'étranger le nom Français par leur bravoure? N'avaient-ils pas enfin arrosé, de la dernière goutte de leur sang, le sol dont la France, pendant plus d'un demi-siècle, avait dû la possession à leurs efforts héroïques?

Et après le changement de domination, la fidélité des Canadiens à leur nouveau gouvernement, leurs efforts, pour en pénétrer les principes et les appliquer de manière à en faire jaillir pour eux et leurs co-sujets de toutes origines une source de sécurité, de liberté et d'égalité de droits, étaient bien propres à exciter l'intérêt, et les sympathies d'une nation généreuse comme la nation française. Aussi cette époque d'indifférence dont je viens de parler est-elle passée? Cet oubli dont nous avons eu raison de nous plaindre a été réparé par plusieurs écrivains français, dont les uns ont visité le Canada, dont les autres ont étudié son histoire, et qui tous ont eu des paroles de bienveillance et de sympathie pour ses habitants. Mais celui qui s'est voué à cette tâche avec le plus de dévouement, c'est assurément l'Auteur distingué de la *France aux Colonies*, M. Rameau, que vous aurez le plaisir d'entendre dans un moment. Ses études sur le développement de la race française en Amérique attestent non seulement des recherches consciencieuses et une intelligence profonde des causes qui accélèrent la prospérité des colonies, et de celles qui la retardent; non seulement elles révèlent l'homme de goût, le Littérateur aimable et l'Ecrivain élégant, mais ces études témoignent aussi d'une sympathie éclairée pour les Canadiens. Elles sont plus qu'une œuvre littéraire, elles sont une œuvre de réparations et de justice envers les descendants des premiers colons qui s'expatrièrent de la France pour porter dans le Nouveau-Monde avec la foi chrétienne, tous les bienfaits de la civilisation européenne. En effet, l'ouvrage de M. Rameau nous les montre, les descendants de ces généreux Colons, déployant le courage et l'énergie de leurs aïeux, donnant le spectacle de leurs vertus, et, par leur esprit entreprenant, préparant à leur postérité un avenir d'aisance et de bonheur. Enfin la lecture du livre de M. Rameau laisse l'encourageante conviction que nous sommes appelés à remplir un rôle important dans la civilisation de ce Continent, si nous sommes fidèles à la mission que la Providence semble nous avoir départie. Le secret de la haute destinée que nous promet l'Auteur, est renfermé dans le goût que nous aurons pour la culture de l'esprit, dans l'attachement que

nous conserverons pour les traditions de nos ancêtres et la simplicité de leurs mœurs, et aussi dans le sage exercice de la liberté qui résulte d'un régime constitutionnel, liberté qui, pour produire tous ses heureux effets, doit s'appuyer sur la *croissance* et la *prière*, selon les expressions même de l'Auteur, et respecter les enseignements d'une Religion dont l'un des plus beaux titres de gloire est d'avoir proclamé l'affranchissement du genre humain. Telle est la conclusion qui ressort de l'ouvrage de M. Rameau et qui doit en rendre la lecture populaire dans toutes les classes de notre société. Il vous tarde, sans doute, comme à moi, d'entendre l'Auteur et je suis heureux de lui céder la parole."

Ensuite Monsieur Rameau fit sa lecture que nous donnons plus loin et qui fut accueillie par le plus vif intérêt et les applaudissements les plus soutenus ; après qu'il eût terminé, Mon. M. P. Chauveau le remercia et adressa ainsi la parole à l'Assemblée.

Mesdames et Messieurs, dans le profond oubli où le Canada est si longtemps demeuré, les quelques voix généreuses qui de temps à autres viennent révéler notre existence à notre ancienne mère-patrie, ne peuvent manquer de trouver ici un écho bien sympathique. Parmi ces voix, celle de M. Rameau a été certainement dans ces derniers temps une des plus remarquables. Les recherches et les études consciencieuses dont son livre fait preuve seraient plutôt supposer qu'il arrivait du Canada ; tandis que lorsqu'il l'écrivait il se disposait seulement à nous visiter. Depuis quelques années, malgré toutes les prédictions contraires, les Canadiens ont conçu plus que jamais l'espoir de conserver intacte, sous les institutions qui nous régissent, leur autonomie sociale. Quoique cette confiance reçoive tous les jours et de l'accroissement naturel de notre population et de mille autres circonstances une plus grande vigueur, il était bon qu'elle fut confirmée comme elle vient de l'être par les observations impartiales et les recherches persévérantes d'un Français de la vieille France. Nous avons peut-être plus besoin encore qu'on nous révélât nous-mêmes à nous-mêmes que d'être connus des peuples de l'autre continent. Il était donc à propos qu'après avoir parcouru ce pays, le savant auteur de la *France aux Colonies* donnât, comme il l'a fait ce soir, une éclatante confirmation de tout ce qu'il avait écrit pour nous de consolant.

Mais ce qu'il nous a dit surtout des Acadiens et des populations Canadiennes éparses dans toute l'Amérique, le touchant appel qu'il nous a adressé en leur faveur n'était certainement point la partie la moins intéressante de la lecture que nous venons d'entendre. Je suis heureux de pouvoir vous citer quelques faits qui feront voir que déjà nous avons pu être utiles à ces populations. Et d'abord, d'un bout à l'autre de l'Amérique, ce sont presque toujours des prêtres ou des religieuses Canadiennes qui vont instruire tous ceux qui entendent la langue française, et même qui

portent l'éducation et la parole de Dieu aux populations d'autres origines. *Gesta Dei per Francos !* Mais aujourd'hui de nouveaux Missionnaires se présentent, et à leur tour ils laissent leur patrie, eux aussi, pour aller au secours de leurs compatriotes éloignés.

Il n'y avait pas deux ans que les écoles normales étaient établies, qu'à la demande du missionnaire de Tignish, deux jeunes élèves de l'École Normale Jacques-Cartier, MM. Desrosiers et Barrette, partaient pour l'Île du Prince Edouard. Sur la proposition que fit M. le Principal à toute l'école, ces deux jeunes gens s'offrirent volontairement pour cette mission lointaine. Plus tard, deux autres élèves, MM. Barrette et Foucault, partaient pour le district de Gaspé qui, bien que renfermé dans les limites du Bas-Canada, est si éloigné de ses grands centres de population qu'il fallait aussi à ces élèves quelque esprit de dévouement pour accepter les places qui leur étaient offertes. En général, du reste, les élèves des deux écoles normales ont accepté avec empressement toutes les propositions qui leur sont venues des localités les plus éloignées du pays et une assez forte partie d'entre eux enseigne dans de nouveaux et lointains établissements. Il n'y a que quelques jours, nos compatriotes de Bourbonnais, dans l'Etat de l'Illinois, s'adressaient à l'École Normale Jacques-Cartier, et la semaine prochaine M. Buteau partira aussi, lui, pour cette petite colonie canadienne qui a tant besoin d'un pareil secours.

Par l'entremise de M. Rameau, une paroisse acadienne de la Nouvelle-Ecosse a aussi adressé une demande à cette École, et il y a tout lieu de croire qu'elle obtiendra le même succès. Il n'est que juste, en effet, que nous fassions pour nos compatriotes éloignés ce que la France a fait et fait encore dans une certaine mesure pour nous.

L'agréable soirée qui va se terminer trop vite à notre gré, m'a rappelé pour ma part ce qui se passait autrefois dans les régions lointaines de ce continent. Lorsqu'un groupe de Canadiens chasseurs, ou pionniers, établis dans quelque poste de ce qu'on appelait alors les *Pays d'en Haut*, voyait arriver une caravane de voyageurs du Canada, on les fêtait, on les plaçait au milieu du camp et on leur demandait avant tout : " Qu'apportez-vous des *vieux pays* ? " Nous aussi nous avons demandé à M. Rameau : " Qu'apportez-vous du *vieux pays* ? " Et il nous a répondu par ses éloquents paroles : " J'apporte du vieux pays ce qui vous a sauvés jusqu'ici, ce qui devra vous conserver toujours ; j'apporte du vieux pays la *foi*, l'*amour* et l'*espérance*."

Lecture de M. Rameau :

LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE.

Messieurs,

C'est à la fois un singulier honneur et un bonheur pour moi, d'être appelé à prendre la parole parmi vous ; je vous remercie donc doublement et pour ce chaleureux accueil et pour l'occasion que vous me

procurez de m'entretenir quelques instants avec les descendants de ces anciens Colons Français, dont le dévouement, la bravoure et les vertus sont non seulement la gloire du Canada, mais aussi une des gloires de la vieille France, notre commune patrie.

Lorsque j'ai commencé mes études sur ce pays, je vous dois cette confession, j'ai eu assez peu le sentiment de ce que pouvait la race Française, pour craindre de trouver le nombre trop restreint de nos compatriotes, circonscrit et comme étouffé par les populations Anglaises. Je ne saurais donc vous dire quelle fut ma joie lorsque je me rencontrais en face d'un peuple consolidé, grandissant même, et s'étendant au milieu des étrangers qui l'entouraient.

Mais en poursuivant le cours de ces travaux, ma surprise fut bien autre, lorsque je découvris, à chaque pas, tout autour du tronc principal, comme des branches latérales qui s'étendent dans le voisinage ; telles que les *Paroisses Canadiennes* qui sont au nord du Vermont et de l'Etat de New-York, les établissements de Madawaska, et l'installation toujours croissante de vos compatriotes sur les frontières du Haut-Canada. Chaque débris que je dégageais au milieu des ruines de notre ancienne histoire coloniale, me révélait quelques restes inconnus de notre famille, quelque groupe nouveau, tronçons dispersés mais toujours vivants de la Race Française, qui m'étonnaient par leur conservation et quelquefois par leur développement ; les *Canadiens du Détroit, de Wisconsin, de la Rivière Rouge, du Missouri, etc., etc.*, étaient complètement ignorés en France ; nous connaissions les Louisianais, mais quant aux Acadiens, nous les croyions complètement disparus dans la tourmente de 1755 ; or, à mesure que j'avais dans mes observations, il devenait évident pour moi que partout où la Race Française avait pris pied dans l'Amérique du Nord, elle avait poussé de si profondes racines et s'y était implantée d'une manière si solide qu'elle avait, en tout lieu, survécu aux désastres qui ont violemment séparé les Colonies de la mère-patrie. Cent ans d'isolement à travers les circonstances les plus difficiles n'ont pu les fondre avec l'élément anglais, et souvent même, ces petits groupes épars ont pu par une force singulière de vitalité, se multiplier et s'accroître au milieu de la race étrangère qui les entourait.

La plupart de ces villages et de ces agglomérations Françaises sont sortis du Canada, de vos propres familles, ce sont en quelque sorte vos colonies ; j'ai donc pensé qu'un coup d'œil général, jeté sur leur situation présente, pourrait bien offrir un attrait aussi vif et aussi touchant que l'étude des développements du Canada lui-même a pu en inspirer en France.

D'ailleurs, si je viens aujourd'hui vous entretenir sur cette matière, je ne me sens pas seulement poussé par une fantaisie de l'imagination ou du sentiment. L'étude de ce sujet est une œuvre utile, pour eux et pour vous-mêmes.

Il faut se garder en effet dans la conduite des cho-

ses humaines de ces points de vue étroits, et de ces supputations à courte portée, qui ne tiennent jamais compte que des temps présents, des personnes présentes, des désirs et des intérêts qui nous aiguillonnent par leur urgence de temps et de lieu ; l'intelligence élevée, qui sait dominer ces entraînements vulgaires pour étendre ses appréciations et ses calculs autour d'elle sur ce qui n'est pas en elle-même, est à la fois grande et sage et elle fonde sur la générosité du moment les plus certaines bases d'un puissant avenir. L'intérêt que vous pourrez éprouver pour ces compatriotes dispersés sera donc une grande et féconde pensée, où le calcul d'une véritable sagesse viendra se combiner aux plus nobles instincts du cœur. Rien de ce qui est Français, en Amérique, ne peut vous être étranger, et en vous occupant du plus humble des hameaux, habité dans des prairies ignorées par quelques-uns de vos arrières cousins, au fond vous ne vous occupez que de vous-mêmes, car tous ces anneaux se tiennent, et pas un d'eux ne croît en force sans que l'influence de tous n'en soit grandie. Telles sont les lois de la solidarité humaine qui n'est que la traduction mondaine et sociale de cette vertu que le Christianisme a nommé la *Charité*. Je vais donc essayer ici de vous donner un exposé rapide de l'ensemble des populations Françaises existantes aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale.

Si nous partons du Nord de ce *Continent*, nous trouvons, tout d'abord, le premier et le plus important faisceau de cette race, celui qui paraît devoir être le point d'appui naturel de tous ceux des groupes moindres qui auront la volonté et la force de rester Français ; c'est le peuple qui occupe le bassin du fleuve St.-Laurent, au point même où nous nous trouvons ici ; Région froide, sévère, rude peut-être, mais très-propre par là même à former des hommes fortement trempés, s'ils savent toujours tenir *leurs mœurs* à la hauteur de leur mission. Cette situation, Messieurs, dessine votre destinée. C'est ici que doivent s'élaborer les puissantes réserves humaines, appelées un jour à se pousser vers le Midi et à renouveler les générations appauvries que prépare au Sud de ces contrées, une civilisation trop hâtive qui a étonné le monde de son prodigieux progrès, et qui pourra surprendre vos enfants par la rapidité de sa décadence ; plusieurs d'entre vous peut-être verront les premiers symptômes de cette catastrophe !

Que cette allégation si bizarre qu'elle vous paraisse, dans l'état actuel de l'opinion publique à ce sujet, ne vous étonne point trop ; si de grands penseurs ont pu admirer, il y a un demi siècle, la société Américaine ; aujourd'hui tout homme sérieux est saisi d'une profonde tristesse, et se sent appelé à des réflexions bien amères, quand il observe les tournolements accélérés que présente le jeu intérieur de cette machine compliquée mais non point savante que l'on appelle les Etats-Unis. Il est une loi, en effet qui domine le monde moral comme le monde matériel ; c'est

qu'en une certaine mesure l'office du temps ne se remplace pas ; et l'on peut à peu près poser comme règle générale, que l'on perd en solidité ce que l'on gagne en rapidité de croissance. Les arbres qui poussent le plus vite donnent aussi les bois de qualité inférieure, et tout le monde sait que les enfants prodiges déclinent *abâtardis* lorsqu'ils peuvent atteindre leur virilité. Les nations prodiges ne paraissent pas devoir échapper à l'application de cette loi fatale ; l'observateur aperçoit de suite aujourd'hui aux Etats-Unis les symptômes d'une décomposition toute aussi avancée que celle des plus vieilles sociétés ; tous les témoignages des hommes de tous les partis sont unanimes sur ce point, parmi les voyageurs européens. Mais cette décomposition présente une circonstance bien aggravante ; en effet, dans les fonds ruraux de notre Europe se trouvent de fortes réserves qui viennent incessamment réparer les brèches faites à l'édifice social par l'énerverment des habitudes, et la dissolution des mœurs parmi les agglomérations urbaines.

Mais aux Etats-Unis, rien de pareil, la campagne est trop semblable aux villes pour leur servir de supplément ; et quand viendront les jours d'épreuve, je vois si peu de matériaux pour la réparation de l'édifice, que je ne serais point étonné, malgré la corruption fort grande de nos sociétés d'Europe, de voir celle des Etats-Unis succomber, avant même que ces vieilles mais vigoureuses nations aient dit leur dernier mot. Mais c'est assez sur cet incident dont la discussion nous mènerait trop loin de notre sujet auquel j'ai hâte de revenir.

Autour des Franco-Canadiens s'étendent des ramifications qui se rattachent trop étroitement à eux pour que l'on en fasse un état particulier, j'attirerai seulement votre attention sur la force d'expansion si curieuse et si importante avec laquelle vous envahissez peu à peu sur les races étrangères. Nul de vous n'ignore comment vos compatriotes se poussent peu à peu au-delà même des frontières du Haut-Canada et des Etats-Unis ; s'y accroissent chaque année et tendent à en transformer la population. N'est-ce pas là un commencement d'application de la loi que je signalais tout à l'heure, et qui paraît devoir présider au sort futur des Canadiens ? J'ai pu observer ce mouvement par moi-même, sur plusieurs de nos frontières ; ainsi dans les comtés limitrophes du Haut-Canada, sur la rivière *Ottawa*, tels que *Prescott*, *Russell* et *Carleton*, où l'on ne comptait pas mille canadiens il y a vingt ans, il s'en est trouvé plus de 6,800 en 1850, et j'ai calculé que leur chiffre doit y dépasser maintenant 12,500 ; c'est-à-dire que depuis dix ans, ils se sont doublés tandis que la population anglaise n'y a pas augmenté d'un tiers. Mais si l'on prend séparément les deux comtés qui vous touchent le plus près, ceux de *Prescott* et de *Russell*, on trouve que la population Canadienne y a bien plus que doublé, tandis que la population Anglaise y a à peine augmenté ; il est évident que si cette progression se

maintient, d'ici à moins de vingt ans Bytown sera relié à votre frontière par une ligne *non interrompue de paroisses Canadiennes*. Quoiqu'il en soit, dès aujourd'hui, vos compatriotes forment la moitié et peut-être la majorité dans deux Comtés du Haut-Canada, *Prescott* et *Russell*, et lorsque de proche en proche, poussant devant eux la population Anglaise, ils seront arrivés, en blocs compacts, jusqu'aux portes de Bytown, ils se trouveront là à rejoindre un gros noyau de Canadiens qui, dès aujourd'hui, forment un tiers de la population de la ville, et se maintiennent vigoureusement distincts de tout élément étranger.

Alimenté par une immigration constante qui lui vient du Bas-Canada, les Canadiens de Bytown auraient, déjà depuis bien longtemps, dépassé cette proportion, mais ce lieu est comme une sorte d'entrepôt où la population stationne un instant, mais d'où elle rayonne constamment vers les établissements ruraux, et une grande partie des habitants Canadiens du Nord de l'*Ottawa* ont ainsi passé par cette ville avant de se porter en avant. Parmi ces colons, presque tous venus pauvres, commence à se former une certaine classe aisée ; ils atteignent avec le temps les professions libérales comme vos pères ont fait eux-mêmes sur les bords du *St-Laurent*, il y a cent ans ; grâce à la sollicitude et aux travaux assidus de leur Evêque, si digne et si dévoué, ils possèdent un fort bon collège que recherche la jeunesse anglaise elle-même ; rien ne s'oppose donc plus à leur rapide développement. Lorsque ces deux courants qui viennent, l'un par terre, des frontières du comté de *Vaudreuil*, l'autre par eau, du *St. Laurent* à Bytown, arriveront à se joindre, je ne vois dès lors aucun obstacle à ce que vous preniez le dessus dans cette ville pour y former la majorité dominante, et la présence même du siège du gouvernement ne peut que contribuer à accélérer ce résultat.

Cette même puissance d'expansion que nous venons de signaler, si active et si efficace sur votre frontière du Nord, nous la retrouvons non moins remarquable sur celle du Sud.—Certaines paroisses du Nord de l'Etat de *New-York* se peuplent de plus en plus de Canadiens, telles que *Champlain*, *Corbeau* et la ville même de *Plattsburg*.—Ce sont, disent les Américains avec dédain, des gens pauvres, misérables, sans instruction ; il est vrai, c'est ainsi que commencent tous les envahissements sérieux et durables de populations, car le courant humain va de bas en haut et non pas de haut en bas ; mais vous verrez nos Canadiens, là comme ailleurs, lorsqu'ils auront pris dans le pays une forte assiette, dans les rangs inférieurs de la société, s'élever peu à peu dans l'échelle des fonctions sociales. La seule chose dont il faille s'inquiéter c'est leur conservation religieuse, morale, et nationale ; c'est à cela qu'il faut appliquer votre vigilance et vos soins ; laissez ensuite cette foule laborieuse grossir et s'étendre dans sa misère primitive, sous la main du riche Américain qui la domine au-

jourd'hui et qu'elle supplantera demain. L'intelligence ne lui manque point, et avec quelque labeur et beaucoup d'économie, rien ne lui sera plus aisé que de se faire une place au soleil. Ce que je dis du Nord de l'Etat de New-York, je vous le dirai de même du Nord de l'Etat de Vermont ; cet effet y est moins notable peut-être parce que le vieux pays Canadien en est séparé par les anciens établissements anglais du Mississipi, de Staunstead et de Sherbrooke ; mais cette circonstance ne fait que rendre plus sensible l'énergie de votre mouvement expansif, car malgré cette interposition, il s'est fait sentir dans le Vermont ; et les Comtés dont je viens de vous parler ont eux-mêmes subi son influence. J'ai pu m'en convaincre moi-même à Sherbrooke. Cette petite ville fondée par les Anglais, ne comptait que 7 Canadiens, il y a dix ans, aujourd'hui ils forment le tiers de la population ; ils y possèdent un collège qui est sans contredit le meilleur de l'endroit ; plusieurs d'entre eux, après avoir été contre-maîtres dans les fabriques fondées par les Américains, sont devenus aujourd'hui les chefs de ces mêmes fabriques ; non seulement ils ont ainsi envahi la ville mais aussi la campagne : autour de Sherbrooke, dans Compton et aux environs des établissements anglais, les plus anciens de cette Province, il se trouvait déjà, il y a dix ans, 5 à 600 Canadiens, on en compte aujourd'hui plus de 1,900 presque tous habitants, dont beaucoup ont acheté les terres des anciens Colons Anglais et Américains.

Je ne vous parlerai que pour mémoire du mouvement qui s'est opéré dans ce que l'on nomme les Townships de l'Est. Ces faits sont aujourd'hui vulgaires parmi vous ; et il est parfaitement connu que non seulement vous avez occupé de grands territoires vacants, mais que vous avez même évincé un grand nombre de Colons d'origine étrangère qui, en certains endroits, s'y étaient établis avant vous. C'est ainsi, Messieurs, que peu à peu ce peuple conquis devient lui-même conquérant à force de labeur, d'économie et d'énergie : car il faut en effet que votre force d'expansion soit bien supérieure à celle des peuples qui vous entourent, pour que malgré les difficultés résultant de votre situation, vous ayez non seulement balancé, mais même refoulé, presque en tous lieux, la pression des étrangers envahisseurs qui avaient pour eux la supériorité de la richesse, de l'instruction, et l'appui d'une immigration nombreuse et constante.

Il en est qui se glorifient par des conquêtes brillantes et terribles, effectuées par les armes et l'effusion du sang, mais vous, vous avez réalisé la plus difficile et la plus grande des victoires, vous avez repris et vous reprenez tous les jours votre propre pays sur ceux qui l'ont dominé, par ces efforts généreux et patients qui ne jettent point un grand éclat sur l'heure, mais auxquels l'histoire saura attribuer un jour la véritable gloire qui leur appartient.

Sur ce tableau je dois cependant jeter une ombre ;

si ce mouvement national a été grand et puissant, peut-être le pays lui-même n'a pas fait assez pour l'aider ; je vous ai dit tout à l'heure que dans les Comtés limitrophes du Haut-Canada, la population Française avait doublé ; or, si nous examinons ce qui s'est passé au Nord de ces mêmes Comtés sur la Rive *Bas-Canadienne* de l'Ottawa nous y trouvons le même fait ; cette population a doublé, résultat excellent en lui-même, car il montre un grand accroissement. Mais si nous le plaçons en relation avec les autres résultats obtenus, il n'est pas aussi satisfaisant, car il se montre par là que la population Canadienne ne s'étend pas plus vite sur son propre territoire, que sur celui de l'étranger, et il en suit que cette expansion est en quelque sorte abandonnée à sa propre et fortuite force, car si elle recevait un appui sensible et particulier chez elle, on la verrait naturellement y progresser plus vite qu'au dehors, où elle a même à lutter contre beaucoup de difficultés matérielles et morales.

Cela, Messieurs, ne doit-il pas appeler en vous mêmes quelques secrètes et légitimes réflexions, je dirai presque reproches, sur votre situation intérieure, et ce fait joint à bien d'autres, ne semble-t-il pas indiquer la nécessité d'une direction centrale et d'un appui particulier pour la bonne répartition de votre jeunesse ; cette opération dut-elle être exécutée par une société privée et patriotique, si elle est impossible au gouvernement.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler toute l'importance qu'à pour vous le *Bassin de l'Ottawa*, et combien il est urgent d'y prendre les devants sur tous les autres. C'est là la frontière naturelle du grand espace que doit embrasser votre colonisation, et il vous est possible et utile d'occuper non seulement le nord de cette Rivière, mais son *Bassin* tout entier, afin d'arriver à joindre le Nord des Grands Lacs. Or aujourd'hui, les deux Comtés d'Ottawa et de Pontiac peuvent compter 35 à 36,000 habitants, sur lesquels 12,500 c'est-à-dire, un tiers seulement sont Canadiens-Français. Il est malheureux qu'un tel état de choses ait pu se prolonger aussi longtemps, et qu'on ait laissé un aussi grand nombre d'étrangers prendre les devants, et s'emparer ainsi d'une grande partie des meilleures terres, que plus tard les enfants du Canada devront racheter à grands prix, comme cela est déjà arrivé en maints endroits, où votre expansion ne s'est complétée, qu'à cette condition. Peut-être eut-il été facile avec assez peu de sacrifices de déterminer à se porter, en ces Districts, une partie des familles qui ont émigré aux Etats-Unis, surtout dans les paroisses de la province de Montréal.

Permettez-moi de vous citer à ce sujet, comme exemple, ce qui vient de se passer à l'Île St. Jean où certaines Paroisses Acadiennes se trouvaient hors d'état de se procurer des terres, sinon à des conditions de loyer extrêmement onéreuses ; un prêtre Canadien qui vous est bien connu par ses travaux apostoliques

parmi les sauvages, M. Belcourt, appelé parmi eux depuis bientôt deux ans, se résolut de mettre un terme à cet état d'encombrement qui menaçait de dégénérer en misère au bout de quelques générations. Réunissant une vive intelligence à une énergique volonté, il sut à la fois trouver les moyens de résoudre la difficulté, et persuader aux Acadiens de rompre avec leurs habitudes séculaires, pour mettre ces mesures en œuvre. M. Belcourt avait découvert d'excellentes terres inoccupées, mais elles étaient de l'autre côté de la mer, sur le Continent, à plus de 60 lieues; il prêcha donc ses paroissiens et ayant ressuscité leur énergie, il se passa, au sortir de l'église, une véritable scène biblique; on choisit 40 jeunes gens de ceux qui étaient en état de prendre des établissements nouveaux, on mit à leur tête les marguilliers en charge, et ils furent commissionnés pour aller examiner la terre eux-mêmes et prendre, s'il y avait lieu, tous les lots de terrain nécessaires à la communauté. C'est ainsi qu'au mois d'août dernier, ils se rendirent au fond de la Baie-des-Chaleurs, sur la rivière Matapédia (comté de Bonaventure) et là ayant trouvé le sol aussi fertile que l'avait annoncé leur pasteur, ils choisirent 100 lots de terre, laissèrent 4 d'entr'eux pour les garder, et revinrent dans leur île pour préparer leur émigration. Chacun acheva ses récoltes, réalisa ses ressources, s'équipa de provisions et d'outils, avant de partir; il se fit 30 mariages, et s'embarquant alors, cette courageuse et patriarcale tribu s'est dirigée, le mois dernier, vers son nouvel établissement, comme autrefois les Hébreux vers la terre promise au milieu d'un concert de vœux et de bénédictions.

Combien serait-il aisé souvent de suivre cet exemple touchant et fécond, dans les paroisses populeuses qui sont au Sud de Montréal, et dont les habitants manquent de terre pour établir leurs enfants. Cela eût été d'autant plus praticable que ce territoire, trop peu connu et dont on parle trop peu, renferme des terres excellentes, sous un climat au moins aussi doux que celui de Montréal, et avec une voie d'accession prompte et peu coûteuse, par le moyen de l'Ottawa. Mais s'il a été fâcheux de voir s'établir un tel état de chose, il serait infiniment préjudiciable de ne pas y apporter une attention et un remède qui seraient encore faciles et efficaces. Le peu de population étrangère ou canadienne répandue dans tout cet espace ne suffit pas pour l'absorber. Il existe encore des masses immenses d'excellentes terres, notamment dans le haut de la Rivière Gatineau, et en arrière des Townships de Clarendon, Lichtfield et Mansfield à la hauteur des lacs du Calumet et des Allumettes. Il me serait impossible, vous le sentez, de m'appesantir avec détail sur ce sujet, mais je serais heureux d'avoir pu provoquer l'attention de quelque personne sur cette contrée si importante à peupler, et précisément si bien disposée, à la portée des populations de votre district.

Nous quitterons maintenant le Canada et ses ramifications immédiates pour nous porter plus à l'Ouest,

et y suivre les nombreuses colonies qui sortent, soit des anciens établissements échelonnés dans ces pays sous la domination française, soit des émigrations venues du Canada dans ces derniers temps.

Tel est le pays de Détroit qui fut fondé en 1700. Les descendants de ces anciens colons peuplent encore en partie sur la Rivière du Détroit, le Comté d'Essex (Haut-Canada), le Comté de Monroe (Michigan) et sur la Rivière Ste. Claire, le Comté de St. Clair (Michigan); ils peuvent former aujourd'hui 25 à 3,000 âmes.

Plus au Sud, Vincennes et Terre-Haute, dans l'Indiana, sont toujours habités par les fils des anciens colons que nous y avons placés. L'Illinois, en outre des paroisses de Kankakee et de Bourbonnais qui sont le produit d'une émigration très-récente, contient encore les villages que nous avons établis autrefois vers la jonction du Mississippi et du Missouri, par une politique qui avait plus de prévoyance que d'application et d'esprit de suite. Cahokia et St. Philippe sont situés près du lieu qu'occupait l'ancien fort de Chartres. Tout autour de St. Louis existent toujours des villages peuplés de Français, et la petite ville de Ste. Geneviève et ses environs sont encore habités par les descendants de nos anciens colons. C'était là ce que l'on nommait autrefois le District des Illinois; c'est en 1686 que s'y fixèrent les premières familles, et c'est le plus ancien établissement qui ait été fondé dans l'intérieur de l'Amérique du Nord par aucune nation européenne.

Je sais parfaitement que toutes ces paroisses ont conservé l'usage du français, la tradition et l'amour de leur origine; je suppose qu'elles peuvent former 20 à 25,000 âmes, mais ce n'est qu'après une excursion que je dois y faire cet hiver même que je serai parfaitement fixé sur ce point. Ces deux colonies du Michigan et des Illinois, soutenues et alimentées par des émigrations presque constantes venues du Canada, ont, elles-mêmes, donné naissance à un grand nombre d'autres colonies échelonnées sur le Mississippi et dispersées dans le Nord-Ouest, telles que Dubuque, Tête-de-Mort, etc., dans l'Iowa; la Prairie-du-Chien, la Baie-Verte, dans le Wisconsin; St. Paul, le Sault St. Antoine, Pimbina, le Fond-du-Lac, dans le Minnesota; Michillimakinak et le Sault Ste. Marie, puis, St. Boniface et autres paroisses sur la Rivière Rouge du Lac Winipeg; et, enfin, les Canadiens de l'Orégon sur l'Océan Pacifique.

En tous ces lieux, la race s'est conservée, et, si je suis obligé de me contenter ici de cette énumération si sèche, vous n'en pouvez pas moins juger combien était grandiose ce cadre que nos ancêtres avaient tracé à la civilisation dans tout l'Ouest Américain, posant partout ces premiers jalons qu'on n'est venu rejoindre d'un pas boiteux que longtemps après eux. Le nombre seul leur a manqué dans cet immense espace, mais vous voyez que partout cette race hardie et aventureuse a marché en avant de toutes les autres, impatiente

de sonder la forêt et l'inconnu jusqu'à ce que cette progression inquiète ait été arrêtée par la grande mer.

Seuls, sans appui, sans richesses, sans devanciers, ils s'avançaient à travers les prairies, les bois et les lacs, forts de leur industrie et de leur intrépidité; des *sauvages*, ils se faisaient des amis, par l'affabilité de leur caractère gai et ouvert; des *bêtes-fauves*, ils faisaient leur proie par leur courage et leur adresse. De temps à autre, ils choisissaient un endroit favorable, ils s'y groupaient; des maisons y remplaçaient les loges grossières des chasseurs, tout au tour commençaient à s'étendre des défrichements; ce lieu devenait le *rendez-vous* des approvisionnements et des transactions commerciales; c'était, durant la morte saison, la retraite de tous les *coureurs* dispersés dans le District, le Missionnaire y faisait ses *stations* quand il parcourait la contrée, et, au bout de quelques années, il s'y formait un hameau demi *chasseur*, demi *agricole*, destiné à devenir un centre de colonisation.

C'est ainsi que se frayaient un rude sentier, ces précurseurs inconnus de la civilisation, tandis que derrière eux marchaient d'un pas tardif et timide des hommes dont la langue est plus forte que le bras, et qui se prétendent aujourd'hui les premiers pionniers des prairies; s'empressant de profiter de ces jalons jetés dans le désert pour y établir sûrement leurs premiers comptoirs qui semblent la base inévitable de la société mercantile, ils ne tardèrent nulle part à déborder par le nombre et à écraser par la richesse ces quelques établissements dispersés dans le désert, presque dénués de tout recrutement et de tout accroissement sensible, par la violente séparation de la mère-patrie principale. Mais laissez-moi vous dire qu'il est fort à croire qu'il en eût été tout autrement si les lieux conservés de la France et de sa Colonie eussent permis aux Canadiens de recevoir les renforts même médiocres d'une émigration congénère à eux-mêmes. S'ils ont survécu au milieu de ce déluge, que n'eussent-ils pas fait s'ils eussent été assez nombreux pour le contrebalancer? Quoiqu'il en soit, ces véritables pionniers de l'Ouest se sont donc trouvés relégués dans l'ombre, et leurs descendants dédaignés par ces aventuriers égoïstes auxquels ils ont servi de marchepied, restent obscurément engloutis au milieu de la population nouvelle. Cependant, si le malheur des circonstances, si l'inégalité démesurée du nombre, et, ajoutons-le, un esprit d'astuce beaucoup plus développé chez leurs rivaux, a pu ainsi entraver la marche et le développement d'une plus noble race, c'est un devoir pour leurs compatriotes de ne point les oublier; il appartient à l'histoire de relever les inconnus du bien et du mal laissés dans la trace du passé, et de rendre à chacun ses vrais titres à la gloire comme aussi au blâme; certainement elle n'y fera point défaut; mais, vous-même, quelque puissent être vos regrets sur le malheur d'avoir vu ces émigrations diverses affaiblir le Canada, vous ne pouvez répudier les faits acquis, ni écarter les yeux de ces frères déjà trop malheureux

de se trouver entourés par une population étrangère; ne vaut-il pas mieux, tout en déplorant les faits passés, en tirer le meilleur parti possible, et tâcher de conserver ces noyaux tout formés, comme les premières étapes de l'influence légitime que vous devez exercer et que vous exercerez un jour sur le Nord de ce Continent.

(A continuer.)

La Liberté doit vivre en paix avec la Gloire.

Une des plus grandes souffrances de l'honnête homme, dévoué à son Dieu et à son pays, c'est de voir se perpétuer, entre concitoyens, ces douloureuses et regrettables rivalités, produit des discordes civiles, qui séparent forcément un grand nombre d'hommes distingués, faits pour s'estimer et pour s'aimer.

On ne saurait donc trop mettre en vue les exemples de tolérance, de désintéressements et de courtoisie donnés par les hommes les plus éminents et les plus hauts placés, de manière à rapprocher de plus en plus toutes les gloires dont chaque nation a besoin pour conserver son rang, et tous les dévouements qui peuvent l'aider à accomplir sa mission civilisatrice dans le monde.

M. de Châteaubriand, étant ambassadeur à Rome en 1829, eut l'occasion de prouver l'esprit libéral qui l'animait, et nous nous plaçons à rappeler ici un trait de noble et sage politique qui ne restera pas un de ces moindres titres à l'admiration de la postérité.

C'était à l'époque du couronnement de Pie VIII.

M. de Châteaubriand devait recevoir à l'hôtel de l'ambassade Française tout le Conclave des Cardinaux pour l'avènement du nouveau Pontife: parmi les Cardinaux invités se trouvait l'oncle de Napoléon Ier, le Cardinal Fesch. Or l'ambassadeur de France était alors l'ambassadeur de Charles X.

Le Cardinal Fesch écrivit donc une lettre pleine de mesure pour décliner cette invitation inusitée entre gens de parti contraire.

M. de Châteaubriand s'empressa de répondre au Cardinal par le spirituel et gracieux billet que voici:

« Monsieur le Cardinal, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire augmente infiniment mes regrets et ceux de Madame de Châteaubriand. « Espérons que le temps viendra où tous les obstacles seront levés. La France est assez forte pour braver des souvenirs; la liberté doit vivre en paix avec la gloire.

« Je prie votre Eminence de croire à mon dévouement et d'agréer l'assurance de ma haute considération.

« CHATEAUBRIAND. »

Puisse ce noble trait rencontrer beaucoup d'imitateurs dans notre cher Canada!

GUÉRISONS

Obtenues par l'intercession de NOTRE-DAME DE PITIÉ, à l'occasion de la Statue miraculeuse, honorée à Montréal.—(Suite.)

Nous avons déjà mis sous les yeux de nos lecteurs, les relations de quelques-unes des guérisons, obtenues par l'invocation de Notre-Dame de Pitié, à Acton, dans le diocèse des Trois-Rivières. En produisant ici de semblables relations, nous pensons contribuer à l'édification publique ; et nous ne pouvons nous défendre de cette persuasion, après les paroles que Monseigneur l'Evêque de Montréal a daigné nous adresser :

“ J'ai lu avec un vif intérêt, écrit ce digne Prélat, les relations des guérisons opérées, à Acton, par la médiation de N.-D. de Pitié. Je pense qu'en publiant ces guérisons, comme des grâces singulières, on favoriserait la dévotion à l'Auguste Mère de Dieu, qui, par ses immenses douleurs, a secouru le monde perdu par le péché ; et l'on n'anticiperait pas sur le jugement de l'Eglise, à qui seule il appartient de se prononcer, d'une manière infaillible, sur les faits miraculeux.

“ Je prie la Mère des Douleurs, de vouloir bien offrir à la divine justice, quelques-unes de ses larmes, pour nous obtenir grâce et miséricorde..

“ † IGNAZ, Evêque de Montréal. ”

VI.—GUÉRISON DE JACQUES PICARD, RÉSIDANT À ST-CHARLES DE LA RIVIÈRE BOYER, DIOCÈSE DE QUÉBEC, Obtenue le 25 juillet 1860.

M. Jacques Picard, époux de dame Hermine Dallaire, résidant à St. Charles, atteste que vers la fin d'Avril, ou au commencement de Mai 1858, il fut atteint d'une maladie de poitrine qui dura trois mois, et qui, deux fois, mit sa vie en grand péril. Dans la première de ses extrémités, il se recommanda à la T. Ste. Vierge, et fit chanter une Messe en son honneur : ne connaissant pas encore la dévotion envers Notre-Dame de Pitié. Cependant, le mal empirait toujours ; et on se mit en devoir d'administrer promptement le malade, qui craignait même d'expirer auparavant, tant ses douleurs étaient violentes. L'intensité de la maladie cessa néanmoins, pour quelque temps ; et le malade entra en convalescence.

Mais bientôt après, il retomba dans un état aussi alarmant que le premier ; et le 25 juillet 1858, après que le médecin l'eut visité, M. Martineau, curé de Saint-Charles, le confessa dans l'intention de lui administrer le lendemain matin le St. Viatique et l'Extrême Onction. Toutefois, comme le danger devenait de plus en plus menaçant, M. Jacques Boulanger, ami et voisin du malade, crut qu'il ne devait pas différer jusqu'au lendemain, d'aller chercher en voiture M. le Curé, éloigné de-là de trois quarts de lieue ; et fit les préparatifs ordinaires en pareille rencontre,

Sur ces entrefaites, un autre ami du malade, qui demeurait environ à dix arpents de la maison de celui-ci, résolut d'aller le visiter le soir même, dans la crainte de ne plus le voir, s'il différerait au lendemain. C'était Olivier Couture, revenu depuis quelques jours de St. Hyacinthe, où il était allé pour en ramener, à cause des vacances, ses deux filles, Philomène et Anna Couture, élèves du Pensionnat de la Congrégation de cette ville ; et, dans ce voyage, étant allé à Montréal, pour y prendre le bateau de Québec, il avait reçu des sœurs de la Congrégation, et apporté avec lui à St. Charles, une petite fiole renfermant de l'huile de Notre-Dame de Pitié.

Ayant donc appris l'extrémité de Jacques Picard, son ami, il allait se mettre en chemin pour le voir, sans penser d'abord à cette huile : lorsque sa fille, Anna, lui raconta la guérison d'une Sœur de la Congrégation, obtenue par ce moyen, et l'engagea à porter au malade, de l'huile de Notre-Dame de Pitié, dans l'espérance qu'elle pourrait aussi le guérir. Le père, ne sachant pas si le malade voudrait user de ce moyen, ne se rendit pas entièrement à la demande de sa fille ; mais il conduisit avec lui son domestique, appelé George, afin de le renvoyer promptement à son logis, pour y prendre la fiole d'huile, en cas que le malade eut la dévotion d'en user.

En arrivant, il n'eut rien de plus pressé que de raconter à son ami et aux personnes qui étaient là présentes, la guérison dont sa fille venait de lui parler. Touché de ce récit, le malade pria qu'on lui apportât de cette huile ; et sa femme, qui aurait donné volontiers tout ce qu'elle et son mari possédaient, pour obtenir à ce prix sa guérison, comme elle l'assurait elle-même, montra aussi beaucoup d'empressement pour recourir à ce moyen. George fut donc aussitôt dépêché à la maison de son maître, d'où il rapporta, en toute hâte la petite fiole en question.

A peine George fût-il de retour, qu'on donna au malade le quart d'une cuillerée à thé de cette huile. Il l'avala avec beaucoup de dévotion, en présence de plusieurs personnes qui se trouvaient là, entr'autres de Joseph Mercier, son beau-frère, de Marguerite Picard, épouse de ce dernier, de Marie Corriveau épouse de François Couture, de François-Xavier Blanchet, étudiant à l'Université Laval, d'Olivier Couture qui avait procuré l'huile. Il était alors 9 ou 10 heures du soir. En prenant cette huile, le malade éprouva une sensation extraordinaire à l'estomac, et sentit qu'il était guéri subitement, sans avoir invoqué auparavant Notre-Dame de Pitié. Prenant donc aussitôt un air joyeux et une face riante, ce qui surprit agréablement toutes les personnes présentes : il se mit à les assurer qu'il était guéri ; et dans l'excès de sa joie, il ne cessait de dire en posant ses deux mains sur sa poitrine et les portant ensuite hors de son lit : *c'est comme si on eut pris mon mal, qu'on me l'eût ôté avec les mains, et qu'on l'eût mis là.* Un instant après, il dit qu'il avait faim, et

mangea de bon appétit une assiettée de soupe. Avant sa guérison, il ne pouvait qu'avec de grandes difficultés avaler quelques gouttes d'eau rougie ; et immédiatement après ce moment, il en but un verre plein, avec une facilité merveilleuse. Aussi, dans l'étonnement où chacun était d'une si prompte guérison, récita-t-on, en action de grâces, diverses prières en l'honneur de Notre-Dame de Pitié.

Comme ils témoignaient tous leur surprise et leur admiration, Jacques Boulanger, dont on a parlé, et qui avait terminé ses préparatifs de voiture, entra pour annoncer qu'il allait, de ce pas, chercher M. le Curé, afin de faire administrer le malade, le soir même. Mais sa surprise ne fut pas petite, en apprenant de la bouche de celui-ci sa subite guérison.

En effet, Jacques Picard, convaincu qu'il était guéri, invita tous ceux qui s'étaient proposés de passer la nuit auprès de lui pour l'assister, d'aller prendre leur repos, et s'endormit lui-même d'un sommeil si profond, que toutes les personnes de sa maison disaient à l'envi, le lendemain, qu'il avait dormi alors pour les trois semaines précédentes.

Ce jour-là, 29 juillet, il se leva, prit son repas avec sa famille, mangeant même de la viande, ce qu'il n'aurait pu faire, en aucune sorte, avant sa guérison. Enfin, par reconnaissance pour Notre-Dame de Pitié, il fit brûler 7 cierges devant la Statue miraculeuse de la Congrégation, à Montréal, et célébrer une Messe en action de grâces.

Toutes les personnes mentionnées plus haut, témoins de la maladie et de la guérison de Jacques Picard, sont convaincues qu'il a été guéri miraculeusement. C'est ce qu'elles ont certifié aujourd'hui 13 juin 1859.

HERMINE D'ALLAIRE, (pour elle et pour son mari.)
 JACQUES PICARD, JACQUES BOULANGER,
 OLIVIER COUTURE, ANNA COUTURE,
 JOSEPH MERCIER, MARGUERITE PICARD,
 FRANÇOIS-XAVIER BLANCHET.

Attestation de Jacques Dagneau.

Je soussigné certifie avoir été présent à la guérison du sieur Jacques Picard, et qu'elle s'est opérée devant moi, comme il est mentionné ci-dessus.

Ce 13 juin 1859.

JACQUES DAGNEAU.

Attestation de François-Xavier Blanchet.

Je soussigné, Clerc-tonsuré, du diocèse de Québec, et destiné pour les Missions de l'Orégon, natif de la paroisse St. Charles, certifie avoir été présent à la guérison de M. Jacques Picard, et qu'elle a été telle qu'il est mentionné au procès-verbal ci-dessus. J'atteste de plus, qu'ayant visité, à peu près tous les deux jours, le dit Picard pendant un mois et demi, immédiatement avant sa guérison, et l'ayant même veillé et assisté plusieurs fois la nuit : j'ai eu une pleine connaissance de sa maladie, et du danger imminent où il paraissait être, le 28 juillet 1858. Je cer-

tifie aussi que, depuis le moment de sa guérison, il a joui d'une assez bonne santé ; et qu'enfin je l'ai vu dans l'état prospère dont je parle, au mois d'Août dernier 1860. En foi de quoi j'ai signé le présent écrit, à Montréal, le 23 octobre 1860.

FRANÇOIS-XAVIER BLANCHET.

VII.—GUÉRISON D'ANASTASIE MARCEAU, OBTENUE
 A LAMBTON, DIOCÈSE DE QUÉBEC,
 Le 12 Juin 1859.

Mademoiselle Anastasie Marceau, résidant à Lambton, déclare qu'après avoir été malade pendant environ vingt ans, elle tomba, enfin, dans un état de paralysie complète, ne pouvant ni marcher ni manger seule : en sorte qu'il fallait la servir comme on sert un enfant. Car ses deux mains étaient tellement serrées et si fortement fermées, que les doigts s'enfonçaient dans la chair.

L'une de ses sœurs, Mlle Angèle Marceau, ayant entendu dire à Madame Elisabeth Picard, leur belle-sœur, qu'une personne avait été récemment guérie par la vertu de l'huile de la lampe de Notre-Dame de Pitié, fut d'avis d'employer le même moyen pour obtenir la guérison de sa sœur Anastasie. Une neuvaine fut donc commencée à cette intention ; et, chacun des neuf jours, on fit des onctions avec cette huile, sur la malade, qui même en mit quelques gouttes sur sa langue. En outre, elle récitait tous les jours les Litanies de Notre-Dame de Pitié, ayant devant elle une image qui représente Marie dans ce mystère.

La guérison demandée a été obtenue à la grande satisfaction de toute cette nombreuse famille, car le dernier jour de la neuvaine, 12 juin 1859, la malade a commencé de marcher et de jouir d'une santé parfaite. Depuis ce temps, elle travaille et fait tout ce qu'une personne en santé peut faire dans sa maison : elle prend soin de deux jeunes enfants qui demeurent avec elle, les porte dans ses bras, leur donne à manger ; enfin, elle coud presque continuellement, balait la maison, lave et essuie la vaisselle.

Tous ses parents et les personnes de sa connaissance, qui la revoient, sont dans l'admiration d'une guérison si étonnante ; entr'autres, Angèle Marceau et ses autres sœurs, Sara et Philomène Marceau ; ses six frères, George, Chrysologue, Prudent, Joseph, Paul et Flavien Marceau ; comme aussi Thérèse Marceau, leur tante ; Zoé Bouffard, Elisabeth Picard et Adèle Paré, ses belles-sœurs ; enfin plusieurs personnes de sa connaissance qui ont pareillement été témoins de sa maladie et de sa parfaite guérison, tels qu'Edouard Lapierre, Cécile Leclerc, Rose Thibeault, Hermine Thibeault, Marguerite Carrier, François Thibeault, non moins que que le Docteur Labrecque qui la soigna. Toutes ces personnes ne pouvant s'empêcher de rendre grâce de sa guérison à Notre-Dame de Pitié, ainsi qu'elles l'ont certifié à Lambton, dans le mois de septembre 1859.

Nous joindrons ici la déclaration du Docteur Labrecque, écrite et signée par lui le 10 septembre de la même année.

DÉCLARATION DE P. L. LABREQUE, DOCTEUR
EN MÉDECINE,

touchant la guérison d'Anastasia Marceau.

“ Il y a près de quatre ans que je vis pour la première fois Mlle Anastasia Marceau, qui était malade depuis quelques années. Lorsque je la vis, elle était souffrante d'une *névralgie* générale accompagnée de *paralyse*. Elle était dans un tel état de faiblesse, que je pensais qu'elle ne pouvait pas vivre longtemps, et j'ordonnai de la faire administrer. Pendant dix-huit jours, elle ne prit qu'une cuillerée à thé de vin. Depuis elle s'est trouvée un peu mieux, mais incapable de marcher et de manger seule.

“ Je l'ai vue ces jours derniers : elle est très-bien, mange avec beaucoup d'appétit, coud, lave la vaisselle ; enfin, elle fait tout ce qu'une personne en santé peut faire.

“ Elle doit ce retour à la santé, à l'usage qu'elle a fait de l'huile de Notre-Dame de Pitié, dont elle faisait quelques onctions sur elle-même ; car, dans mon humble opinion, je pense que la médecine était impuissante pour lui rendre la santé ; et je crois fermement qu'elle a été guérie par la puissante intercession de la très-Sainte-Vierge.

“ Lambton, 10 septembre 1850.

“ P. Ls. LABRECQUE.”

Boissons.—I. La Soif.

Personne n'ignore que la *soif* est un besoin encore plus impérieux que la *faim* ? Demandez en effet, aux *matelots* qui ont passé par la rude épreuve d'un naufrage ; demandez à ces *militaires* qui se sont perdus dans les déserts arides de l'Égypte ou de l'Afrique ; demandez surtout à ces savants *physiologistes* qui ont analysé toutes les sensations, étudié tous nos besoins.

Vous avez entendu parler de gens qui sont morts d'inanition, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! dans de semblables catastrophes, savez-vous ce qui fait le plus souffrir ? C'est la *soif*. Il me souvient de l'histoire d'un condamné qui, pour échapper à l'échafaud, se laissa mourir de faim. Je ne juge point le fait moral, je n'examine que le point de physiologie. Ce malheureux lutta 21 jours, et dans ce suicide à petit feu, la plus cruelle torture fut la *soif*, au point que le malheureux ne lutta si longtemps que parce qu'il ne put s'empêcher de boire, par petites gorgées, une *cruche d'eau* qu'on avait mise au près de lui.

Non seulement il faut manger pour vivre, mais il faut boire aussi. Or, la *boisson par excellence*, c'est l'*eau* ; vin, cidre, bière, tous ces liquides contiennent de l'eau ; il n'est pas jusqu'aux aliments qui n'en renferment une certaine dose. Tout ce qui vit ou végété contient de l'eau ; il y a de l'eau dans la sève

des plantes comme il s'en trouve dans le sang de l'animal.

II.—L'EAU BONNE À BOIRE.

Quand je recommande l'eau pour boisson, j'entends toujours une *eau très pure*, car l'eau, tenant en dissolution certains sels, certaines matières, n'est bonne à boire qu'à certaines conditions. De là, la distinction de l'eau potable et de l'eau qui ne l'est pas.

Comment distinguer l'une de l'autre ? Certes, s'il nous fallait un cabinet de chimie, une analyse, toute une distillation, je n'aborderais pas une semblable question ; mais l'expérimentation est des plus faciles, les renseignements sont à la portée de tous ceux qui lisent ces lignes.

L'eau potable est l'eau dans laquelle le savon peut se dissoudre.

L'eau potable doit servir à faire cuire les légumes, fèves, pois, haricots.

Quand le savon, de quelque qualité qu'il soit, se peluche et s'étend en grumeaux dans l'eau, c'est signe que cette eau renferme des sels calcaire, pernicieux et délétères pour la santé.

Quand l'eau chauffée à gros bouillons ne peut pas faire cuire les légumes, c'est que cette eau n'est pas bonne à boire.

III.—LA MEILLEURE EAU.

L'eau pour être parfaitement digestive doit contenir une certaine dose d'air atmosphérique, et cela est si vrai que si vous faites bouillir de l'eau, quelle qu'elle soit, si vous la laissez un peu refroidir, si vous la buvez tiède, votre estomac s'embarrasse et se barbouille, et souvent surviennent des nausées et des vomissements.

L'eau tiède est vomitive, tout le monde le sait ; par conséquent, elle est *indigeste et lourde* ; Pourquoi ? Parce que la chaleur et l'ébullition l'ont privée complètement d'air atmosphérique.

IV.—EAU DE PLUIE.

L'eau la plus aérée et la plus pure est, sans contredit, l'eau de pluie. C'est pour cette raison, sans doute, que tant de gens la recueillent et la gardent.

Imprégnée alors, en quelque sorte, par l'air atmosphérique ; distillée par le grand appareil où s'élaborent les nuages et la neige, les brouillards et les orages, l'eau est pure de tout mélange et ne contient que les deux substances, *l'oxygène et l'hydrogène*.

Il faut ici placer une remarque importante : *L'eau de pluie* est bonne à recueillir, bonne à boire et parfaite pour la cuisine, mais à la condition qu'elle ne soit mélangée d'aucun corps étranger.

Comment la recueille-t-on en général ? Dans des baquets, seaux, terrines, ou vases de toutes natures que l'on place sous des gouttières, c'est-à-dire sous des points où tombe, après s'être assemblée, l'eau qui mouille les toits. Or, les toits ne sont pas toujours propres ; il faut avant de prendre l'eau qui en découle, attendre que les toits soient suffisamment nettoyés, suf-

fisament lavés, en un mot, que la *première averse soit passée*.

On doit avoir grande attention à la manière dont les toits sont confectionnés. Les toits en zinc sont les meilleurs ; ceux en ardoises, ou en tuiles qui ne sont pas trop vieux, sont encore très bons ; mais les toits en plomb sont dangereux et peuvent communiquer à l'eau qui subit leur contact les principes vénéneux de certains sels de plomb.

V.—EAU DE RIVIÈRE.

Dans une rivière, l'eau coule, roule au soleil, ou tout au moins en plein air, et certainement l'eau de rivière, après l'eau de pluie est la plus légère et la plus pure.

Cependant, le lit de la rivière peut être de mauvaise nature, il est marneux, boueux, fangeux ; ou bien, il est clair et propre, au point qu'à travers l'eau limpide, on distingue ce petit sable de cailloux que les jardiniers recueillent pour les allées de leurs parterres. Dans le premier cas, l'eau est remplie d'un excès de sel calcaire qu'il est sage d'éviter, ou elle est *terreuse, marneuse* et l'on ne peut la boire sans la préparation du *filtrage*, opération dont nous parlerons bientôt. Dans le second cas, l'eau est excellente et bonne à tous les usages.

Cependant comme les meilleures choses sont capables de vice et susceptibles de fautes, il faut bien faire attention à la grandeur de la rivière et à la place qu'elle occupe, en égard aux habitations.

Dans nos villes, en général, on en fait avaler de cruelles à ces pauvres rivières ; non seulement on y lave le linge de toute la Cité, mais on y fait arriver tous les égouts, tous les ruisseaux, et quelquefois pire encore. Vous concevez que, dans ces circonstances-là, il faut choisir une place pour puiser de l'eau que l'on veut boire, ou que l'on destine à la préparation des aliments, et vous comprenez que c'est en haut de la ville, et non en bas, qu'il faut aller de préférence.

PUITS, CITERNES, SOURCES, ETC.

L'eau de source est quelque fois parfaite ; coulant sur un lit de terre glaise, filtrée par les cailloux, et quelquefois même sur un lit de charbon, elle arrive pure et limpide ; mais elle est souvent *bien froide*, et c'est un véritable défaut sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

Quant à l'eau des puits et des citernes, il est urgent d'examiner, avant de s'en servir si elle est potable et vraiment digestive.

VII.—MERVEILLEUX EFFETS DE L'EAU PURE DANS LES MALADIES.

Avant de parler du *filtrage de l'eau* et de la température qu'elle doit avoir pour être complètement hygiénique, j'ai hâte de relever un préjugé populaire qui considère l'eau comme *indigeste et malsaine*, et qui la croit complètement défendue dans les indispositions et les maladies. Grande erreur ! car, retenez-le bien, *la plupart des tisanes ne sont efficaces que par*

l'eau qu'elles renferment.

On raconte qu'un jour, en plein cœur de Paris, non loin du rivage qui borde cette grande cité, vint s'établir un médecin fantasque qui, en peu de temps, acquit fortune et réputation. Les lois sur la pharmacie n'étaient pas aussi rigoureuses qu'elles le sont maintenant.

Le médecin dont il s'agit débitait, avec ses consultations, un remède secret qui faisait des merveilles.

A la plupart des maladies il opposait toujours le même médicament : c'était un liquide charmant, contenu dans une bouteille bien cachetée ; un liquide transparent et pur comme une bonne conscience, clair et limpide comme un cristal de roche.

Un soir donc arrive dans son office un client fort pressé. M. le docteur, lui dit-il, je pars pour la campagne, il me faudrait bien vite cinquante de vos excellentes bouteilles.

Monsieur, lui répond notre médecin, j'en suis bien fâché, mais en ce moment je n'en ai plus assez, si vous pouviez attendre jusqu'à demain matin, je pourrais vous les procurer.

A quelle heure, s'il vous plaît M. le docteur ?

D'aussi bonne heure qu'il vous plaira.

Au petit jour ?

Au petit jour, si vous voulez.

Le client était curieux ; il avait donc loué l'étage situé juste au-dessus du *mystérieux guérisseur* ; des trous avaient discrètement été pratiqués de façon à faciliter l'espionnage. Bientôt il se met en embuscade pour assister à la préparation du précieux médicament. O déception ! le médecin se couche sans rien préparer, et bientôt on l'entend ronfler avec le sans-*façon* d'un homme parfaitement heureux. L'observateur croit d'abord à une ruse et reste en sentinelle une partie de la nuit. Jusqu'à deux heures du matin, pas le plus petit mouvement. Notre homme commençait à s'endormir lui-même, quand un léger bruit le réveille et semble lui dire : *attention*.

Le voilà donc de nouveau sur le qui vive, tout occupé de suivre le médecin qu'il voit alors très distinctement *préparer les bouteilles, s'armer d'une lanterne sourde* et sortir tout doucement de sa chambre à coucher. Notre curieux court de trou en trou sans pouvoir rien découvrir. Enfin il lui semble qu'on marche dans la rue, il entrouvre doucement sa fenêtre ; et que voit-il ? son voisin, son docteur s'en aller droit à la rivière et revenir *cacheter ses bouteilles*. Le fameux médicament n'était autre chose que de l'eau pure.

Nous en pouvons tirer la conclusion, que l'eau pure est bien loin d'être pernicieuse aux malades.

Ce que je puis certifier, ce que j'ai mentionné dans plusieurs recueils, ce que je répéterai toute ma vie, c'est que, maintes fois, j'ai vu sous la direction du célèbre M. Récamier, des maladies traînantes, déjà regardées comme incurables, se résoudre et s'amender en quelques jours, simplement avec de l'eau fraîche.

JULES MACÉ.

Pie IX et la jeune Esclave.

Parmi les innombrables visiteurs, attirés à Rome par la fête de Pâques en 1860, se trouvait une famille américaine de la Nouvelle-Orléans. Cette famille catholique s'était fait accompagner, dans son voyage en Italie, par deux de ses esclaves, un homme et une femme.

Le premier, en arrivant à Florence, voulut user du *privilege que le sol européen possède de rompre les liens de l'esclavage*, et il abandonna ses maîtres pour recouvrer sa liberté.

La femme, consultée si elle voulait en faire autant, répondit qu'elle avait été élevée dans la famille de ses Maîtres, qu'ils l'avaient toujours bien traitée, et qu'elle ne voulait point se séparer d'eux, s'ils voulaient la garder. Rien ne pouvait leur être plus agréable, et elle accompagna à Rome ses maîtres, qui lui étaient devenus plus chers depuis qu'elle s'était, en quelque sorte, rendue leur esclave volontaire. Elle compléta son instruction religieuse et voulut recevoir le Sacrement de confirmation, qu'elle n'avait pas eu l'occasion de recevoir dans son pays.

Les Dames du Sacré-Cœur de la Trinité-du-Mont, avec lesquelles elle avait été mise en relation, se prêtèrent volontiers à l'accomplissement d'un désir si louable, et Mgr. Bédini, ancien représentant du Saint-Siège en Amérique, et que Montréal a eu le bonheur de posséder pendant plusieurs jours, voulut bien lui administrer ce sacrement.

La jeune esclave était heureuse, et il ne manquait à son bonheur que la bénédiction du Saint-Père, qu'elle désirait vivement. On pria le parrain et la marraine, qui devaient bientôt avoir ce bonheur, de vouloir bien y faire participer leur intéressante filleule ; mais ceux-ci, malgré le désir qu'ils avaient de lui procurer cette faveur, n'osèrent prendre sur eux de la conduire au Vatican. Il fallut donc recourir directement au maître de chambre de Sa Sainteté, et l'on demanda pour l'esclave, non pas une audience, mais la grâce d'être mise sur le passage de Sa Sainteté et de recevoir sa bénédiction.

Quelques jours après, la garde du palais chargée de porter les lettres d'audience, en remettait une à la Trinité-du-Mont, à l'adresse de Mlle L.... (c'était notre esclave), et l'on crut que, quoiqu'elle annonçât une audience, il ne s'agissait que d'une simple présentation sur le passage du Saint-Père.

Au jour et à l'heure marquée, Margueritte L.... partit donc pour le Vatican avec sa lettre, qui lui fut admise immédiatement. On la conduisit dans l'antichambre de la chambre d'audience. Parmi les personnes, qui attendaient, comme elle, l'ouverture de l'audience, se trouvaient son parrain et sa marraine, et l'on devine quelle surprise ce fut de part et d'autre en se retrouvant dans ce lieu ; mais cette surprise n'était rien en comparaison de l'étonnement avec lequel on entendit bientôt le camérier de service appeler

à haute voix Mlle Margueritte L.... La pauvre esclave se lève, une porte s'ouvre, et elle se trouve en présence du Vicaire de Jésus-Christ, qui lui adresse ces touchantes paroles : " Venez, ma fille, venez ; j'ai voulu vous faire passer avant toutes ces grandes Dames, parce que, si vous êtes petite aux yeux du monde, vous êtes bien grande aux yeux de Dieu. Je suis content de vous voir, je vous bénis, etc. "

Après quelques minutes, elle quittait le Saint-Père, comblée de ses bénédictions et de ses témoignages de bienveillance paternelle, dans une véritable ivresse de joie et de bonheur, qui lui faisait dire : " J'ai vu le Ciel, j'ai vu Notre Seigneur Jésus-Christ ; oh ! que je suis heureuse ! que je suis heureuse ! "

La force d'un serment, ou le digne Emule de Cambronne.

Un honorable propriétaire de la Bretagne avait souvent remarqué dans ses promenades autour de son manoir, un ancien militaire, dont la vie et les habitudes offraient quelque chose de rigide et d'austère, qui décelait une âme fortement trempée et une volonté des plus énergiques.

Attiré vers cet homme, le digne Châtelain s'informe avec intérêt de son histoire, et finit par apprendre que le vieux brave avait servi sous la République et avait assisté à la brillante campagne d'Italie.

Lors de la glorieuse victoire de Marango, il se grisait, hélas ! d'autre chose que de la gloire, et sa funeste passion le conduisit, de faute en faute, jusqu'à l'oubli du premier devoir d'un bon soldat, *le respect et l'obéissance*.

Un jour, indocile aux ordres qu'il avait reçus, il poussa la révolte jusqu'à frapper un de ses chefs ; aussitôt le conseil de guerre s'assemble, le dégrade et prononce contre lui la peine de mort. Arrivé au lieu de l'exécution, Laurent, c'était son nom, allait recevoir le coup fatal, lorsque son général, le connaissant pour un bon soldat, et excusant son défaut à cause de toutes les bonnes qualités qui le distinguaient d'ailleurs, lui envoie sa grâce.

Laurent, déjà à genoux et prêt à commander lui-même le peloton de ses camarades qui devaient tirer sur lui, apprend cette heureuse nouvelle. Plein d'émotion et de reconnaissance, il se lève et fait spontanément et tout haut le serment de ne jamais plus boire une seule goutte de cette liqueur traîtresse qui l'avait entraîné dans de si déplorables écarts.

Serment d'ivrogne dure peu, dit-on, Laurent prouva le contraire ; depuis le jour où sa résolution fut prise jamais ni vin, ni aucune liqueur enivrante n'approchèrent de ses lèvres.

Emerveillé d'un si beau caractère et d'une puissance de volonté si constante pour se corriger d'un vice, le bon Châtelain, qui est lui-même un modèle des plus hautes vertus chrétiennes, félicite hautement le père Laurent de sa fidélité à garder son serment

qui l'honorait si fort ; et comme il le voyait dans une situation peu aisée, il lui offrit une place de garde dans son parc avec une habitation commode et saine qu'il fera construire exprès pour lui. Le père Laurent accepte avec joie.

Un jour, le propriétaire du château l'aperçoit couvert de sueur au milieu d'une prairie qu'il fauchait lui-même ; et le voit se désaltérer, à plusieurs reprises, avec l'eau fraîche d'une source voisine ; craignant pour sa santé, il s'empresse de lui faire porter une bouteille d'un vin généreux, mais Laurent, toujours fidèle à sa parole, la refuse et la repousse impitoyablement.

Plus tard, dans une grave maladie, la noble Dame du château, qui ne craignait pas de lui servir de garde malade, avait cru, pour ranimer ses forces défaillantes, devoir mêler quelques gouttes de vin à la potion qu'elle lui présentait. Cependant le moribond a reconnu la présence du liquide maudit, il trouve assez de force pour se lever sur son séant et, digne Emule de Cambronne, il s'écrie : " Pardon, Madame, il y a du vin dans le breuvage que vous m'offrez, et j'ai juré de ne jamais en boire ; je ne saurais manquer à mon serment au moment même où je vais aller en recevoir la récompense. "

Dieu, en effet, a dû récompenser une telle énergie de volonté qui ne s'est pas démentie pendant plus d'un demi-siècle ; le père Laurent est mort à plus de quatre-vingt-dix ans.

Heureux ceux qui savent prendre omphale sur eux-mêmes ; ils seront bénis de Dieu et des hommes !

La Tabatière d'Or, ou le dévouement pour ses Parents.

Un Colonel montrait à des Officiers qui dinaient chez lui une tabatière d'or neuve et fort belle. Un instant après, il veut prendre une prise de tabac, mais il cherche vainement dans ses poches et s'écrie consterné : " Où est ma tabatière ? Voyez donc, MM., si quelqu'un ne l'aurait pas mise dans sa poche par mégarde. "

Tous se levèrent aussitôt et retournèrent leurs poches sans que la tabatière parût. Seul, un Enseigne resta assis et dit avec un visible embarras " je ne retourne pas mes poches ; que ma parole d'honneur que je n'ai pas la tabatière suffisée. " Les Officiers s'en allèrent en secouant la tête et le tinrent pour le voleur.

Le lendemain matin, le Colonel fit appeler l'Enseigne et lui dit : " la tabatière s'est retrouvée. Il s'était ouvert une couture à ma poche, et elle avait coulé dans le bas de mon pantalon. Maintenant, dites-moi pourquoi vous n'avez pas voulu montrer vos poches, ce que pourtant tous les autres Officiers ont fait. "

L'Enseigne lui dit : " A vous seul, mon Colonel, je veux le faire connaître. Mes parents sont pauvres, je leur donne la moitié de ma solde, et je ne mange rien de chaud à midi. J'avais mon dîner, prêt dans ma poche, lorsque je fus invité par vous. Vous conviendrez

que j'aurais eu certainement à rougir, si, en retournant ma poche, j'en eusse retiré un morceau de pain noir et une andouille. "

Le Colonel, touché, lui dit : " Vous êtes un bon fils. Afin que vous puissiez d'autant plus facilement secourir vos parents, vous mangerez à ma table. "

Le lendemain, il invita tous les Officiers à un festin, publia l'innocence de l'Enseigne, et, en signe de son attachement, il lui fit présent de la tabatière d'or.

Celui qui honore et aime ses parents est aimé et estimé de Dieu et de ses semblables.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos concitoyens de Montréal que la BIBLIOTHEQUE du Cabinet de Lecture compte déjà un petit noyau de bons livres anglais. On les doit à la générosité d'une personne amie de la jeunesse et de son pays. On nous prie de lui faire agréer de sincères remerciements. Voici quelques-uns de ces ouvrages :

Webster's Dictionary, with 1500 illustrations.

Burk's Works.

Christy's Blakstone, or Commentaries on the Laws of England.

Cardinal Wiseman's Connection between Science and revealed Religion.

Cardinal Wiseman's Essays on various subjects.

Revd Dr. Cahill's Works.

John Milner's the End of Religious controversy.

Burnett's the path which led a protestant to the Catholic Church.

Spalding's Miscellanea, comprising Review, Lecture, etc., etc.

History of England, by Lingard, 13 vol.

The life of Lafayette.

De nouveaux remerciements à l'honorable M. Sarzeuse de Beaujeu pour :

1o. Subdivision du Bas-Canada en paroisses et en townships depuis 1852.

2o. Rapport du Commissaire des terres de la couronne pour 1859.

3o. Report of the Superintendent of Canada for Lower Canada, 1859.

4o. Annual Report of the Normal and Common Schools in Upper Canada, 1859.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Editeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaut, au Cabinet de Lecture paroissial, rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie, Imprimeurs.